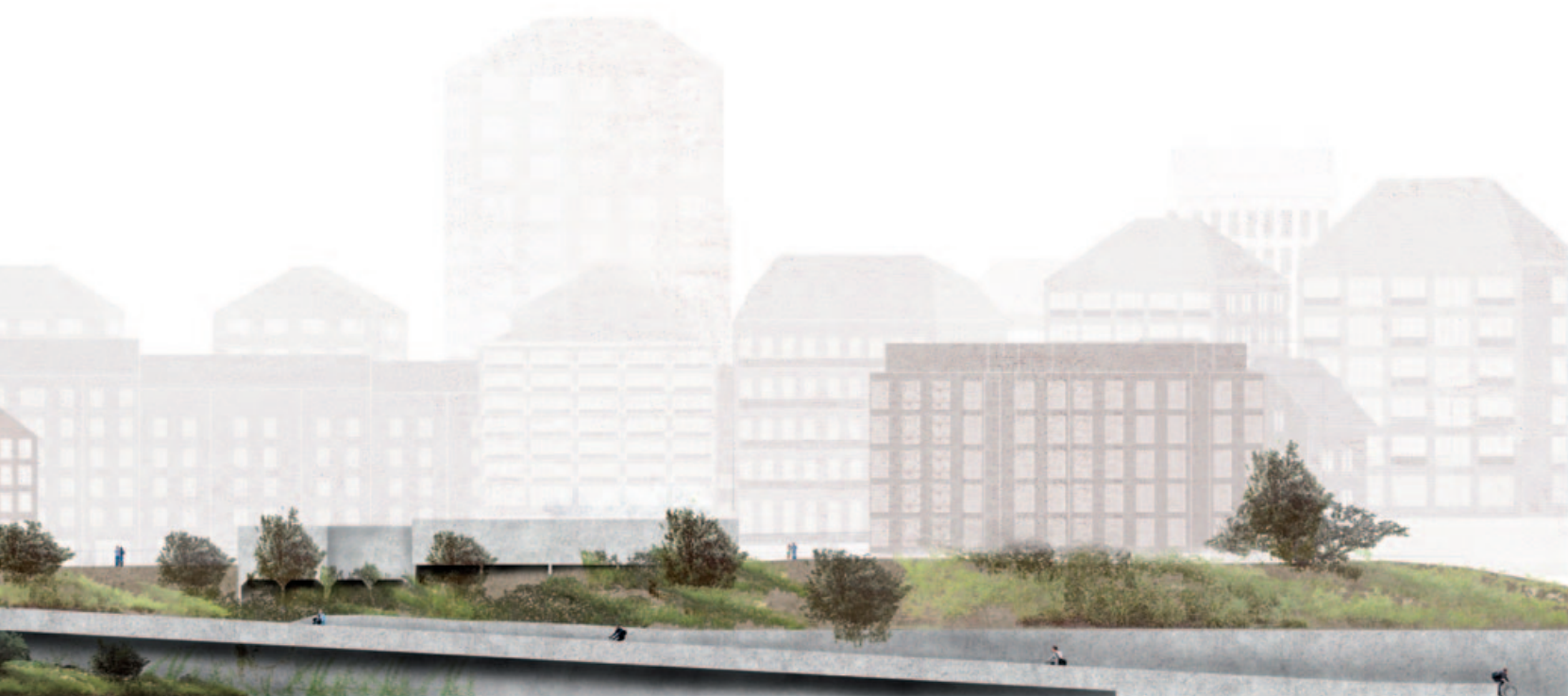


PLATEFORME 10
UN NOUVEAU QUARTIER DES ARTS
LAUSANNE
**MOBILITÉ DOUCE
ET ESPACES VERTS**



5	LA PASSERELLE VERTE DE LA MOBILITÉ DOUCE
	CESLA AMARELLE, PASCAL BROULIS
6	LE SITE
9	PLATEFORME 10, ESPACES VERTS
14	MJBC, À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE
19	LES AUTEURS DU PROJET

PLATEFORME 10
UN NOUVEAU QUARTIER DES ARTS
LAUSANNE
**MOBILITÉ DOUCE
ET ESPACES VERTS**

Au départ, il y avait un site industriel situé au fond d'une impasse que personne ou presque ne connaissait. Depuis, le Musée cantonal des Beaux-Arts a été inauguré et bientôt ce sera au tour du Musée de l'Élysée et du mudac de s'installer dans leur nouveau bâtiment, dessiné par les architectes Aires Mateus. S'il est normal que tous les projecteurs soient tournés vers ces institutions phares, le moment est venu de mettre en lumière la future liaison de mobilité douce, grâce à laquelle le site de PLATEFORME 10 va s'ouvrir sur la ville en renforçant l'axe stratégique entre l'est et l'ouest de l'agglomération lausannoise.

Concrètement, cette rampe longue de 250 mètres, avec une pente de 5%, reliera la Place de la Gare au rond-point de l'Avenue Marc-Dufour, puis rejoindra les tronçons déjà aménagés de la voie verte. À terme, elle reliera Lutry à St-Prex en passant par le site de PLATEFORME 10. En contournant l'Avenue Louis-Ruchonnet et en aplatissant la topographie des lieux, cette nouvelle passerelle, également dessinée par le bureau Aires Mateus, permettra, par exemple, aux nombreux étudiants des gymnases et écoles professionnelles des quartiers de Provence et Sébeillon de gagner plus directement, à pied ou à vélo, la gare de Lausanne, nœud central du réseau des transports publics vaudois.

Dans l'esprit et la cohérence du lieu et de cette liaison, les Musée et Jardins botaniques cantonaux (MJBC) transformeront complètement les abords de cette rampe pour plonger ses usagers au cœur d'un parcours didactique mettant en scène la végétalisation urbaine et sa riche biodiversité. Sur l'ensemble du parcours, les plantes seront disposées par collection, en référence aux institutions muséales. Même si l'on pourrait être tenté de parler d'un quatrième musée, cette présence constituera déjà une formidable vitrine des activités des MJBC, dont le Jardin botanique est situé à quelques encablures, soit à moins de 10 minutes de marche. Cette nouvelle bouture des MJBC renforcera la vocation culturelle de PLATEFORME 10, tout en mettant en évidence le rôle de notre société face à la nature, qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur.

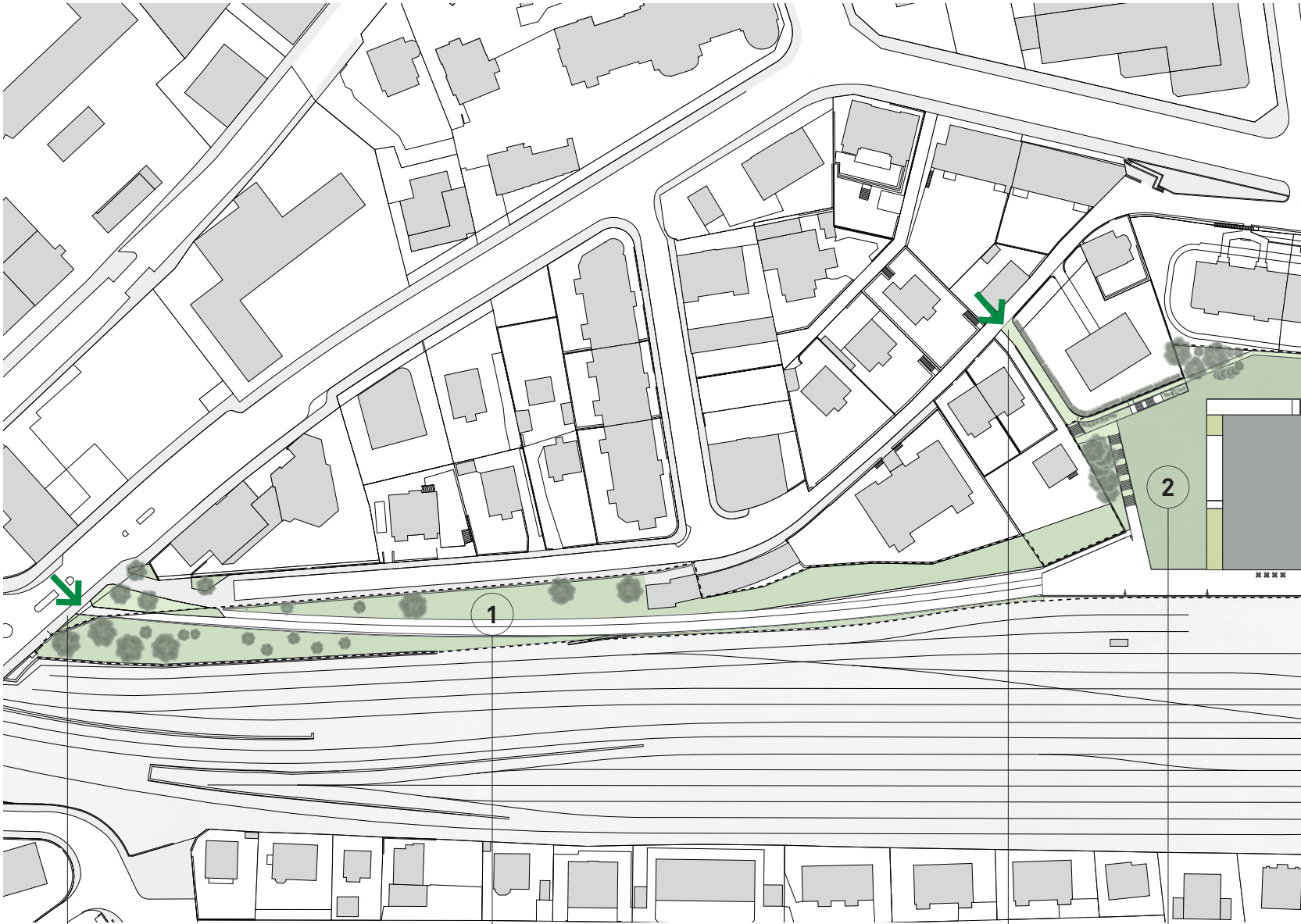
CESLA AMARELLE

Conseillère d'État, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, membre du Comité de pilotage PLATEFORME 10

PASCAL BROULIS

Conseiller d'État, chef du Département des finances et des relations extérieures, président du Comité de pilotage PLATEFORME 10

LE SITE

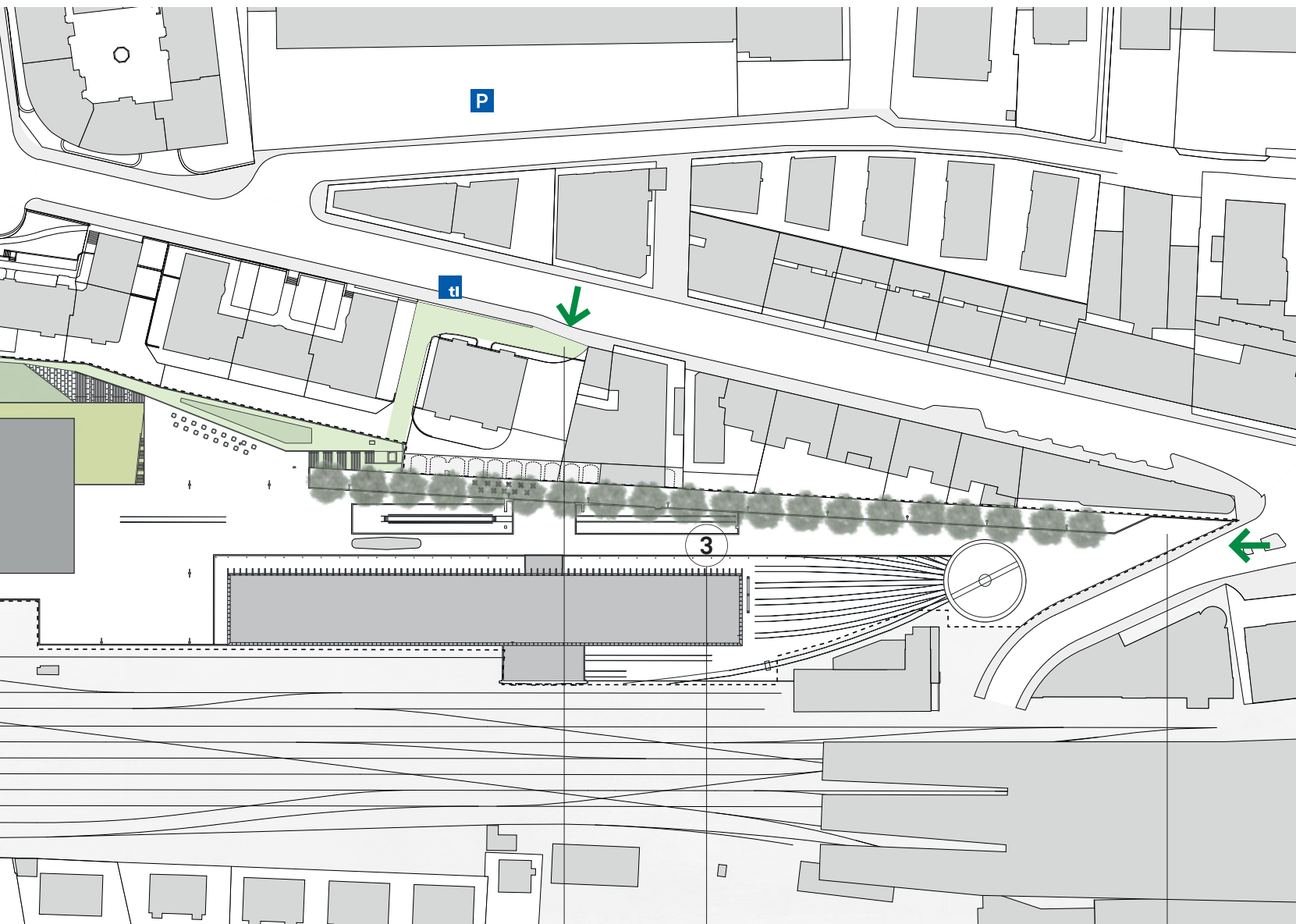


LA PASSERELLE + MUSÉE ET JARDINS
BOTANIQUE CANTONAUX (MJBC)

LES JARDINS

ENTRÉE AVENUE MARC-DUFOUR
ITINÉRAIRE MOBILITÉ DOUCE
VERS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES,
CENTRE SPORTIF MALLEY ET RENENS

ENTRÉE CHEMIN DE VILLARD



L'ALLÉE

ENTRÉE AVENUE LOUIS-RUCHONNET
ACCÈS À L'ARRÊT DES TRANSPORTS
PUBLICS LAUSANNOIS
ET PARKING DE MONTBENON

ENTRÉE PLACE DE LA GARE
ITINÉRAIRE MOBILITÉ DOUCE
VERS GARE DE LAUSANNE



La grande opération urbanistique du site de Plateforme 10 offre à la Ville de Lausanne un espace jusqu'à présent inaccessible, donnant lieu à une nouvelle centralité et à un nouvel espace public d'excellence. Il s'agit simultanément d'un espace de confluence, matérialisé par la grande place des musées, et d'un espace de nouveaux parcours et liaisons, ouvrant au nord et à l'ouest une franche communication avec la ville.

Cette valorisation de l'espace public est indissociable de la présence d'espaces verts et végétalisés, qui accompagnent les différents moments du parcours sur le site de Plateforme 10 et qui apparaissent sous diverses formes et échelles, s'adaptant aux caractéristiques de l'espace construit.

Le couloir vert de Plateforme 10 est assuré dès l'entrée principale à l'est, depuis la Place de la Gare, à travers une allée d'arbres qui accompagne le rythme des arcades existantes jusqu'à la zone plus ouverte de l'esplanade, entre les trois musées.

JARDINS DU MUSÉE DE L'ÉLYSÉE ET DU MUDAC

La prédominance minérale de cette grande esplanade est équilibrée par le principal espace vert de Plateforme 10 : les jardins en toiture du Musée de l'Élysée et du mudac. Cet espace, situé au-dessus de la place, s'affirme comme un espace de contemplation sur la ville, le lac et les Alpes, dans une position protégée de l'animation de l'esplanade et des musées.

Ce jardin, vierge et sauvage, se caractérise comme un élément continu, sans dessin, ni forme, en opposition à la géométrie imposante du musée. Sa vaste surface engazonnée, ponctuée par des poches de graminées, est adéquate pour accueillir des événements, comme la fameuse Nuit des Images du Musée de l'Élysée, profitant de la proximité des façades du musée pour la projection de vidéos ou de photographies. Des zones arborisées sont prévues au nord et à l'ouest de la toiture, quand la présence en pleine terre le permet, de manière à protéger les limites et à conférer une barrière de protection au voisinage.

Les espaces verts sont également présents au niveau des cours du Musée de l'Élysée et du mudac : d'une part, dans la cour principale, un sol en pavé minéral laisse pousser la végétation à travers ses joints ou dans des absences ponctuelles des pierres, permettant une lecture de jardin sans affecter une possible utilisation de la cour pour des activités muséales. D'autre part, les petits patios sont aménagés comme des jardins d'ombre, qui restent inaccessibles avec une fonction d'apport de lumière et de décors végétalisés pour la salle d'exposition du Musée de l'Élysée.

LIAISON EST OUEST

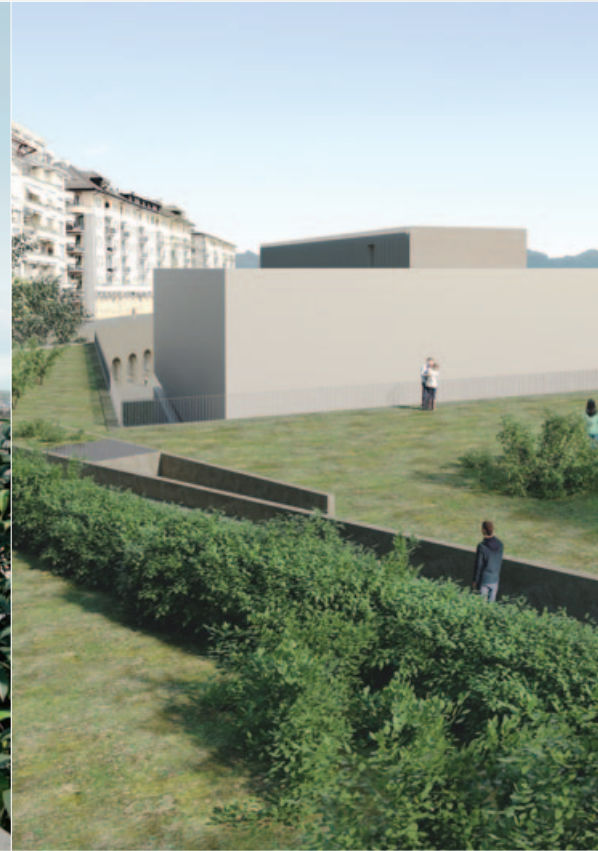
La grande intervention urbaine associée à Plateforme 10 intègre un plan à l'échelle macro d'une voie verte de circulation piétonne et cyclable reliant Morges à Lutry. Cette voie traverse le site de Plateforme 10 et a pour objectif de connecter la zone est du quartier à l'Avenue Marc-Dufour – se situant à une cote de 11 m au-dessus de l'esplanade.

Cette connexion suit les principes de mobilité douce, se matérialisant par une rampe continue avec une faible pente (5%) qui se déploie le long du talus entre les murs de soutènement existants, renforçant l'intégration de la Plateforme 10 dans la maille urbaine de Lausanne.

Les espaces adjacents, au nord et au sud de la rampe seront végétalisés selon un projet de requalification botanique, qui confère à ce talus vert une identité particulière et enrichit l'expérience de la promenade sur la rampe, en conservant l'écosystème existant et la valeur biologique du talus.

AIRES MATEUS, BAROZZI / VEIGA





1

**LA PASSERELLE + MUSÉE ET JARDINS
BOTANIQUE CANTONAUX (MJBC)**

RAMPE

- largeur 4,50 m (vélos 2,50 m / piétons 2 m)
- longueur 250 m
- pente 5 %

MJBC

- surface végétalisée : 2 900 m²
- plantations : voir pages 15-18

2

LES JARDINS

- surface végétalisée : 1 800 m²
- épaisseur de terre : entre 30 et 45 cm

PLANTATIONS

- gazon
- massif de vivaces et de graminées
- arbres, en pleine terre
- merisier (*Prunus avium*)
3 unités, hauteur max. : 15 à 20 m
diamètre couronne : 10 à 15 m
- charme (*Carpinus betulus*)
3 unités, hauteur max. : 10 à 20 m,
diamètre couronne : 7 à 12 m



3

L'ALLÉE

- charme houblon (*Ostrya carpinifolia*)
20 unités, hauteur max. : 10 à 15 m,
diamètre couronne : 7 à 12 m

Les Musée et Jardins botaniques cantonaux (MJBC) garantissent la conservation de collections à la fois inertes (Musée botanique de Lausanne, herbiers et bibliothèque spécialisée) et vivantes (Jardin botanique à Lausanne et Jardin alpin à Pont-de-Nant). Ils développent l'accueil des visiteurs en améliorant les infrastructures et l'offre didactique. Ils valorisent également leurs collections par des publications spécialisées, des projets de recherche avec l'Université de Lausanne et des programmes de conservation à l'échelle régionale.

Les MJBC sont la seule institution cantonale vaudoise qui possède des collections vivantes. Ils ont une grande expérience de la médiation et conçoivent chaque année une exposition scientifique qui se décline au Musée botanique et dans les deux Jardins. Des collaborations fructueuses se sont développées avec le Service des Parcs et Domaines (SPADOM) de la Ville de Lausanne, qui ont débouché sur l'accueil en 2015 de l'exposition « Fleurs d'abeilles », du Jardin botanique de Neuchâtel, ainsi que sur l'exposition « Villes sauvages », présentée aux MJBC en 2018 et la conception du « Jardin du monde », la même année, dans le cadre de l'exposition « Cosmos », sur le site du Palais de Rumine.

Les MJBC considèrent comme une opportunité de collaborer au concept de la végétalisation de la rampe à mobilité douce de Plateforme 10. Ils désirent partager avec le public deux de leurs missions : la conservation des collections et l'éducation à l'environnement. Distants de moins de 10 minutes à pied, les MJBC et Plateforme 10 proposent tous deux des offres touristiques complémentaires. Le parcours didactique de la rampe incitera le public à continuer sa visite aux MJBC. Sur l'ensemble du parcours, les plantes seront disposées par collection, en référence aux institutions muséales du lieu.

Les aménagements transformeront ainsi les 250 mètres de la rampe en une expérience didactique, abordant des enjeux importants de la végétalisation urbaine. Les trois secteurs étant indépendants, le parcours pourra être abordé depuis chaque extrémité.



**Trois plantes grimpantes et retombantes
indigènes en Suisse**

- 1 clématite blanche (*Clematis vitalba*)
- 2 houblon (*Humulus lupulus*)
- 3 ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)

L'aménagement paysager des talus consistera en un programme didactique en trois volets.

Dans la partie est, bordée par un mur de soutènement, une collection de plantes retombantes sera présentée selon les continents dont elles proviennent (Amérique, Asie, Europe). Elles seront plantées en haut du mur, et étiquetées à son pied. Le visiteur pourra observer les plantes sans les toucher.



- 1 rosier des chiens, églantier (*Rosa canina*)
- 2 érable champêtre (*Acer campestre*)
- 3 érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*)

La partie centrale sera dédiée à la promotion des plantes indigènes en ville (arbres, arbustes, plantes vivaces et fleur de foin) et des anciennes variétés de fruitiers (arbres et arbustes).

Les plantations se situeront en dessus de la rampe et seront accessibles au public par des cheminements sommaires. Selon les saisons, les visiteurs pourront observer une floraison, admirer un feuillage ou déguster un fruit. Ce sera également un lieu de médiation pour les écoles.



1



2



3

- 1 épine-vinette (*Berberis vulgaris*)
- 2 cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- 3 aubour des Alpes (*Laburnum alpinum*)

La biodiversité s'invite en ville et chaque habitant est encouragé à y contribuer, dans son jardin ou sur son balcon. Les plantes indigènes doivent être favorisées, ainsi que les anciennes variétés d'arbustes à baies et d'arbres fruitiers, qui font partie de notre patrimoine. Les surfaces seront enherbées avec de la « fleur de foin ». Les végétaux seront regroupés par collections, chacun étant illustré par un panneau.



1



2



3

- 1 chêne vert (*Quercus ilex*), un arbre typiquement méditerranéen et qui pourrait peupler à l'avenir nos villes.
- 2 charme houblon (*Ostrya carpinifolia*), une plante du sud de l'Europe qui sera adaptée dans le futur à nos villes.
- 3 robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), une plante invasive nord-américaine.

La partie ouest traitera des arbres du futur en ville de Lausanne, face aux changements climatiques, ainsi que de la problématique des plantes invasives.

En effet, les villes sont particulièrement sujettes aux changements globaux ; l'intensification des voies de circulation et des échanges commerciaux conduisent à l'introduction intentionnelle ou accidentelle d'organismes exotiques dont une fraction devient invasive. En outre, la température au centre des villes est plus élevée qu'en périphérie. Les arbres sont donc soumis, dans le milieu urbain, à des contraintes climatiques, comme la sécheresse, qui s'ajoutent aux effets néfastes du piétinement et de la pollution. Cette partie, située entre la rampe et la voie de chemin de fer, sera vue d'en haut.

LES AUTEURS DU PROJET

ARCHITECTES

ÉLYSÉE-MUDAC

AIRES MATEUS E ASSOCIADOS

MANUEL ET FRANCISCO AIRES MATEUS, LISBONNE, PORTUGAL

MCB-A

BAROZZI / VEIGA

FABRIZIO BAROZZI ET ALBERTO VEIGA, BARCELONE, ESPAGNE

GRAPHISTE

SIGNALÉTIQUE

RÉGIS TOSETTI STUDIO

MONTCHERAND

DESIGNER

MOBILIER URBAIN

INCHFURNITURE

THOMAS WÜTHRICH ET YVES RACHLE, BÂLE



canton de
vaud

